

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rapport sur le rendement

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

Le très honorable Paul Martin
Premier ministre du Canada

Table des matières

Section I: Généralités.....	1
1.1 Message du président et du premier dirigeant par inérim.....	1
1.2 Déclaration de la direction	4
1.3 Information sommaire.....	5
1.4 Rendement global	6
Section II: Analyse par résultat stratégique.....	12
2.1 Production de rapports fondée sur l'architecture d'activités des programmes	12
2.2 Évaluation du rendement à la TRNEE.....	13
2.3 Commentaires concernant le rendement.....	14
2.4 Amélioration du rendement	27
2.5 Gestion moderne et initiatives pangouvernementales.....	28
Section III: Information supplémentaire.....	30
Tableau 1 - comparaison de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles (y compris les ETP)	30
Tableau 2 - utilisation des ressources par secteur d'activité	31
Tableau 3 - crédits ou postes législatifs	32
Tableau 4 - coût net pour le ministère	33
Tableau 5 - sources de recettes non disponibles	34
Tableau 6 - états financiers des établissements publics et des mandataires du Parlement	35
Tableau 7 - réponse aux comités parlementaires, vérifications et évaluations pour l'exercice 2005-2006	36
Tableau 8 - politiques sur les voyages	37
Section IV: Autres éléments d'intérêt	38
Membres de la TRNEE au 31 mars 2005	38
Organigramme de la TRNEE.....	40
Personnes à contacter pour obtenir de plus amples renseignements.....	41

Section I : Généralités

1.1 Message du président et du premier dirigeant par intérim

Nous sommes heureux de présenter le Rapport sur le rendement de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) pour l'exercice terminé le 31 mars 2005.

Cette année a été marquante dans l'histoire de la TRNEE. Au mois de février 2005, le premier ministre nous a demandé de donner des conseils stratégiques sur diverses questions relatives à l'engagement à long terme du Canada envers les questions de l'énergie et du changement climatique – une des grandes priorités du Canada. L'affectation de crédits à la TRNEE lui permettant d'assumer un tel rôle a démontré un vote de confiance important envers notre capacité et notre crédibilité. En outre, le ministère des Finances du Canada a demandé à la TRNEE de proposer des options visant un éco-incitatif à l'achat de véhicules avant le prochain budget fédéral. Le travail sur les éco-incitatifs sera une première au Canada. Il s'agit d'un résultat direct et logique de notre travail sur l'écologisation de la fiscalité (EF), et ces options apporteront une aide essentielle au gouvernement quant à l'élaboration de nouvelles approches pour l'utilisation d'instruments économiques visant à promouvoir un développement durable au Canada. La TRNEE accueille avec joie ces nouvelles tâches et a hâte de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement afin de satisfaire les demandes du premier ministre.

Toujours au mois de février 2005, le premier ministre a désigné 12 nouveaux membres qui siègent à la Table ronde et nommé un nouveau président. Les nouveaux membres sont d'un calibre exceptionnel et contribueront à optimiser l'efficacité de la TRNEE en donnant des conseils crédibles en matière de développement et en faisant connaître ces conseils dans divers secteurs et régions au Canada.

La TRNEE est structurée de manière à faciliter l'échange d'idées en toute liberté. En offrant à ses membres un lieu de discussion sûr, la TRNEE favorise le rapprochement de positions souvent opposées depuis longtemps. La TRNEE crée aussi des coalitions puisqu'elle sollicite la participation d'organismes ayant le même point de vue qu'elle sur le développement durable. Nous croyons fermement que l'affiliation à des partenaires qui partagent nos opinions ne peut que favoriser la créativité et ouvrir la voie au succès. Enfin, la TRNEE se fait le défenseur des changements positifs et sensibilise les Canadiens et leurs gouvernements aux défis du développement durable et à la promotion de solutions viables. Nous nous efforçons d'appliquer ces principes à nos travaux de manière pratique quand nous assumons les nouvelles fonctions que nous confie le gouvernement.

Un des changements récents de la TRNEE a consisté à supprimer le recours traditionnel à des groupes de travail pour donner des conseils et à formuler des recommandations stratégiques. À la place, nous prévoyons faire appel aux membres de la TRNEE. Bien que cette méthode rationalise nos activités, elle pose aussi un risque. Beaucoup de groupes d'intérêt associent la TRNEE à cette approche consistant à faire intervenir des groupes de travail. Nous prévoyons continuer d'appliquer la démarche multilatérale qui caractérise la TRNEE, mais en empruntant d'autres voies. Nous nous efforçons de faire en sorte que la transition se fasse en douceur en multipliant les efforts ciblés de communication qui visent à expliquer et à rendre crédible cette nouvelle méthode.

En plus du changement climatique, la TRNEE continuera d'appuyer les autres priorités du gouvernement, comme le *Nouveau pacte pour les villes et les collectivités du Canada*, et d'y travailler. Nous contribuerons au rendement du gouvernement du Canada dans des domaines comme la croissance économique durable, un environnement propre et sain et un marché équitable et sécurisé.

Par le biais de son programme sur les marchés financiers et la durabilité, la TRNEE a fait participer plus de 160 intervenants influents à 10 réunions de consultation nationale visant à examiner les liens qui existent au Canada entre les marchés financiers, les résultats financiers et la durabilité. Les responsables du programme *Conserver le capital naturel du Canada : la forêt boréale* ont eux aussi procédé à de nombreuses consultations afin d'examiner comment établir l'équilibre entre la conservation et les activités économiques sur les terres affectées au développement des ressources dans la forêt boréale, par une réforme de la réglementation et de la politique budgétaire. Ces consultations et cette recherche permettront de publier, en 2005-2006, pour les deux programmes, des rapports de la série *L'État du débat* où seront formulées des recommandations claires qui aideront le gouvernement à prendre des décisions.

Selon les évaluations officielles et les données non scientifiques recueillies tout au long de l'année, la TRNEE continue de donner des conseils utiles à ses divers intervenants. Cela a été particulièrement évident aux niveaux les plus élevés du gouvernement fédéral, où les ministres ont spécifiquement fait référence à la valeur du travail de la TRNEE lorsqu'il s'agit de formuler des plans budgétaires et d'élaborer d'autres initiatives stratégiques. Bien que ces preuves de notre efficacité soient de nettes marques de notre succès, nous devons encore trouver d'autres méthodes fiables et valides pour évaluer notre rendement, des méthodes cohérentes avec l'environnement dans lequel nous fonctionnons. Ce défi est une priorité constante.

Au cours des dernières années, la TRNEE a eu tendance à concentrer ses efforts sur la prestation de conseils. Et notre rendement antérieur a été très bon dans ce domaine. Nous reconnaissons cependant que cela ne représente que la moitié de l'équation. L'année prochaine, nous prévoyons axer davantage nos efforts sur la promotion de nos conseils, en particulier à l'intention des groupes d'intérêt qui ont toujours semblé moins au courant de notre travail.

La confiance exprimée par le premier ministre à l'égard de la TRNEE et l'arrivée de plusieurs nouveaux membres exceptionnels nous ont revigorés. Nous, à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, sommes confiants que nous serons à la hauteur des énormes changements qui se produisent au sein de notre organisme. Nous sommes également convaincus que nous continuerons à donner les excellents conseils sur lesquels la TRNEE a forgé sa réputation.

Glen Murray
Président

Eugene Nyberg
Président et premier dirigeant par
intérim

1.2 Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement de 2004-2005 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenus dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada* ;

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans le guide ;
- Il est fondé sur l'Architecture d'activités de programme approuvée du ministère ;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis ;
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées ;
- Il fait état des sommes qui ont été allouées et approuvées dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

Eugene Nyberg
Président et premier dirigeant par intérim

1.3 Information sommaire

1.3.1 Raison d'être

Les Canadiens accordent une grande importance à la croissance économique et à la prospérité. Toutefois, l'activité économique exerce des pressions croissantes sur la santé des Canadiens et sur l'environnement mondial. Il existe un besoin permanent de résoudre ce dilemme en canalisant une recherche rigoureuse, les points de vue des intervenants et les nouvelles connaissances qui en découlent, par le truchement de l'élaboration de politiques.

La TRNEE répond au besoin en question en définissant et en faisant connaître des moyens de favoriser la prospérité économique de tous les Canadiens, tout en préservant l'environnement pour les générations actuelles et futures.

1.3.2 Total des ressources financières de l'organisme (milliers de \$)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
5 077,0	5 047,5	4 713,8

1.3.3 Total des ressources humaines de l'organisme

Prévues	Réelles	Différence
29,0	25,3	3,7

1.3.4 Résumé du rendement

Résultats stratégiques	Priorités pour 2004-2005	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats attendus et état d'avancement
Les conseils de la TRNEE dans certains domaines influent sur l'élaboration des politiques du gouvernement fédéral en matière d'environnement et d'économie, et sur les décisions dans d'autres secteurs clés.	Conseiller les décideurs fédéraux sur les enjeux clés en matière d'environnement et d'économie.	Permanent	3 554	3 299,7	Nouvelles connaissances produites dans des secteurs clés Attentes satisfaites
	Sensibiliser les intervenants et faciliter leur compréhension des problèmes, des possibilités et des solutions pratiques.	Permanent	1 523	1 414,1	Les décideurs sont informés des problèmes, des possibilités et des solutions pratiques dans les secteurs clés. Attentes satisfaites

1.4 Rendement global

1.4.1 Contexte du rendement de la TRNEE

La TRNEE a été créée en 1994 à titre d'organisme indépendant financé par l'État pour expliquer les principes et les pratiques du développement durable et en encourager l'adoption. L'organisme remplit ce large mandat en examinant, de manière stratégique, les enjeux qui sont à la croisée de l'environnement et de l'économie.

L'organisme, qui relève du premier ministre, a pour membres des Canadiens distingués et est doté d'un secrétariat à Ottawa. Les membres représentent un vaste éventail de secteurs dont le milieu des affaires, les syndicats, le milieu universitaire, les organisations environnementales et les Autochtones, ainsi que diverses régions du pays. (Voir la liste des membres à la section IV.)

Le secrétariat, dirigé par un président et premier dirigeant, assure la gestion des programmes, ainsi que des services d'analyse, de communications et d'administration. (Voir l'organigramme à la section IV.) On trouvera des renseignements généraux sur la TRNEE et ses membres sur le site Web de l'organisme (www.nrtee-trnee.ca).

1.4.2 Principale étape en 2004-2005 : conseils visant l'élaboration d'une stratégie à long terme sur l'énergie et le changement climatique pour le Canada

Le 16 février 2005, au moment de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, le premier ministre Paul Martin a demandé à la TRNEE d'examiner les questions de l'énergie et du changement climatique auxquelles le Canada doit faire face et d'élaborer des stratégies à long terme à leur égard. On a demandé à la TRNEE de formuler son point de vue sur les deux aspects précis suivants :

- examiner les possibilités et les risques environnementaux et économiques possibles;
- définir la meilleure façon de promouvoir l'intérêt national du Canada dans une économie mondiale où les émissions de carbone sont contrôlées, en examinant plus particulièrement la période allant de 2030 à 2050.

Plus précisément, la TRNEE devait donner des conseils visant l'élaboration d'une stratégie à long sur l'énergie et le changement climatique. La plupart des recommandations à long terme pour la période allant de 2030 à 2050 seront prêtes en avril 2006. D'autres enjeux sont plus urgents et exigent des recommandations immédiates puisqu'ils portent sur des options qui seront débattues à l'automne 2005 dans le cadre de la Conférence des parties (CDP11). Les conseils supplémentaires doivent être donnés en avril 2006.

(On trouvera de plus amples renseignements sur la demande du premier ministre et la réponse de la TRNEE sur le site Web de la TRNEE, à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/Energy-Climate-Change/ECC_f.htm.)

Cette notification du premier ministre a des répercussions importantes pour la TRNEE, en raison de l'envergure et de la portée des questions en jeu pour le Canada. Par cette demande, le premier ministre a démontré à quel point il fait confiance à la crédibilité de la TRNEE, ainsi qu'à sa capacité de fournir l'information requise en temps opportun.

1.4.3 La contribution de la TRNEE au rendement du Canada

Le rendement du Canada, un rapport annuel remis au Parlement, permet d'évaluer le rendement des programmes fédéraux. Comme le montre le tableau ci-dessous, le travail de la TRNEE se rapporte à différents chapitres du rapport de 2005 et contribue ainsi au rendement du Canada.

Le rendement du Canada (rapport de 2005)		Contribution de la TRNEE aux résultats du gouvernement du Canada en 2004-2005
<i>Titre du chapitre</i>	<i>Résultats pertinents du gouvernement du Canada</i>	
Une économie durable	<p>1. croissance économique durable [dans laquelle la durabilité environnementale est un déterminant clé de la performance économique et de la qualité de vie]</p> <p>2. Un environnement propre et sain [le fondement de la santé et de l'économie; important pour la qualité de vie de tous les Canadiens]</p> <p>3. Un marché équitable et sécurisé</p>	<p>1. Les travaux de la TRNEE sur la conservation de la forêt boréale et sur le changement climatique et l'énergie sont en rapport avec la durabilité des ressources naturelles et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>1. et 3. Les travaux de la TRNEE sur l'EF et sur les marchés financiers et la durabilité se rapportent particulièrement à l'intégration des aspects environnementaux à la prise de décisions économiques.</p> <p>2. L'examen préliminaire de la TRNEE sur les politiques urbaines en matière de circulation des marchandises et de gestion des déchets traite de cet aspect.</p> <p>2. Les recommandations qui découlent du programme de la forêt boréale de la TRNEE (et les travaux antérieurs sur le capital naturel du Canada) favorisent des écosystèmes sains au Canada.</p> <p>2. Les travaux antérieurs de la TRNEE sur les indicateurs d'environnement et de développement durable fournissent un cadre permettant de suivre les progrès réalisés.</p>

1.4.4 Contribution aux priorités gouvernementales

En 2004-2005, la TRNEE a contribué à plusieurs priorités nationales. Au mois d'octobre 2004, dans le discours du Trône, le gouvernement du Canada a défini une suite d'engagements en rapport étroit avec le mandat, les activités actuelles et les plans de la TRNEE. Les grandes lignes sont présentées ci-dessous.

Discours du Trône (octobre 2004)

Économie durable et compétitive sur la scène internationale. Le gouvernement a annoncé qu'il souscrita à une « stratégie pour rendre notre économie durable et encore plus compétitive sur la scène internationale ». Le travail de la TRNEE sur l'EF est extrêmement bien positionné pour appuyer le gouvernement dans ce domaine.

Le développement durable dans les prises de décisions. Dans le discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à travailler avec ses partenaires afin d'inclure systématiquement l'économie durable aux prises de décisions. Une grande partie du travail de la TRNEE en 2004-2005 était conforme à cet engagement; les résultats de ce travail ont permis une contribution importante de la TRNEE à l'environnement du Canada ainsi qu'à une nouvelle réflexion sur le développement durable.

Nouveau pacte pour les villes et les collectivités du Canada. Une autre grande priorité du gouvernement est son engagement à travailler avec les provinces et les territoires afin de mettre au point un nouveau pacte pour les villes et les collectivités du Canada. Le travail déjà réalisé par la TRNEE pour le réaménagement des sites urbains contaminés et la qualité environnementale des villes canadiennes demeure pertinent.

Les Canadiens autochtones. S'assurer que les Canadiens autochtones bénéficient de la prospérité du Canada a aussi été mentionné comme faisant partie des priorités gouvernementales. En 2004-2005, le travail de la TRNEE sur la forêt boréale a jeté les fondements de l'élaboration de conseils d'orientation stratégique visant à favoriser l'atteinte de cet objectif. Plus particulièrement, le processus de consultation de ce programme consistait à examiner le rôle des communautés autochtones dans la planification et la gestion des ressources, la gouvernance et le développement des capacités dans la région boréale; les réalités et les débats actuels entourant les droits issus de traités dans la région boréale pour les décideurs; l'approche optimale pour un engagement institutionnel des peuples autochtones envers la planification et la gestion des ressources; les obstacles entourant le développement économique au niveau communautaire; et les moyens de formuler des recommandations afin de renforcer les occasions d'affaires dans la région pour les Canadiens autochtones.

Énergie et changement climatique. Le gouvernement a réitéré son engagement envers l'accord de Kyoto sur le changement climatique et les stratégies qui donnent des résultats durables à long terme tout en permettant de conserver une économie solide et croissante. Le travail de la TRNEE sur l'EF et l'énergie et sur l'énergie et le changement climatique a fait et continue de faire partie intégrante de cette priorité et de cet engagement.

Écologisation des opérations gouvernementales. Au début de 2005, la TRNEE a rencontré le sous-ministre adjoint de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour débattre du rôle que pourrait jouer la TRNEE dans la promotion et la mise en œuvre des politiques d'écologisation des opérations gouvernementales. Cela se traduira par une activité commune de la TRNEE et de Travaux publics Canada en 2005-2006.

Budget fédéral de 2005

La pertinence des efforts de la TRNEE se reflète aussi dans le plan budgétaire du gouvernement de février 2005, en particulier en ce qui a trait aux questions d'énergie et de changement climatique et au *Nouveau pacte pour les villes et les collectivités du Canada*.

(Voir aussi la section 2.3 – Commentaires concernant le rendement.)

Budgets précédents

Depuis 2001, année où, pour la première fois, le discours du budget fédéral contenait une directive pour que la TRNEE entreprenne le réaménagement des sites urbains contaminés, les déclarations du gouvernement fédéral ont inclus la question du réaménagement des sites urbains contaminés. Les discours du budget fédéral 2003 et 2004 attestent de cet engagement du gouvernement et de son soutien aux efforts de réhabilitation des sites contaminés appartenant au gouvernement fédéral.

1.4.5 Facteurs influant sur le rendement de la TRNEE

Comme toujours, le succès de la TRNEE dépend de sa capacité à influencer sur l'approche du gouvernement en ce qui a trait aux questions importantes concernant le développement durable. Pour y parvenir, la TRNEE doit donner et faire connaître des conseils pertinents, neutres et crédibles en temps opportun. Des questions très variées, tant à l'interne qu'à l'externe, nuisent à sa capacité de le faire. Elles sont exposées ci-dessous.

Facteurs externes

Un cadre de prise de décisions complexe. Dans tout examen du rendement de la TRNEE, l'indicateur clé est sa capacité d'influer sur l'élaboration des politiques fédérales. Au Canada, en particulier pour ce qui touche les questions examinées habituellement par la TRNEE, la politique fédérale n'est pas mise au point de façon dispersée; les associations du gouvernement avec les provinces et les municipalités l'influencent aussi. Cela crée un cadre de prise de décisions complexe susceptible de nuire à la capacité du gouvernement fédéral d'agir en tenant compte des recommandations de la TRNEE. Vient ensuite l'éventail des priorités auxquelles s'attaquent les intervenants clés. Cela signifie que la TRNEE doit lutter pour que l'on prête une attention accrue à ses produits et recommandations. Pour faire face à cette situation, la TRNEE consacra à l'avenir une plus grande partie de son budget aux efforts de promotion et de communication.

Méconnaissance du mandat et des objectifs. La méconnaissance des intervenants externes quant au mandat et aux objectifs de la TRNEE peut parfois influencer sur les perceptions du rendement de la TRNEE. Il en est de même de l'attente selon laquelle les responsabilités de la TRNEE incluent la mise en œuvre de ses recommandations. Bien que cette méconnaissance n'affecte pas la réalisation des résultats convenus de la TRNEE, elle fait ressortir la nécessité d'une meilleure communication de la philosophie, de l'approche et de la capacité de l'organisme à influencer sur les résultats des politiques. Cela permettrait une gestion adéquate des attentes.

Manque de compréhension : Dans le RMR de 2003-2004, nous avons identifié le manque de compréhension générale des liens étroits entre l'environnement et l'économie comme un obstacle particulier pour la TRNEE et, par conséquent, comme étant à l'origine du peu d'importance accordée aux questions de développement durable. C'est toujours vrai aujourd'hui. Cependant, en 2004-2005, l'attention accrue que le gouvernement et le public accordent au changement climatique et aux engagements du Canada envers l'accord de Kyoto, ainsi que les nombreux efforts déployés par la TRNEE dans le domaine de l'énergie et du changement climatique, ont en fait augmenté la probabilité que ce défi finira par être relevé.

Dans le même esprit, la mise en œuvre prévue du travail intensif et innovateur de la TRNEE sur l'EF, déjà reconnu et promu avec succès par certains groupes d'intérêt, pourrait se révéler difficile. Le sujet relativement mystérieux et la nouvelle approche recommandée pour aborder les questions fiscales, particulièrement quand il s'agit d'environnement, sont en cause. Après avoir reconnu ce problème éventuel, la TRNEE a conçu un plan de communication.

Facteurs internes

Tel que mentionné précédemment, en février 2005, le gouvernement a adressé deux demandes importantes à la TRNEE pour qu'elle lui donne des conseils sur le changement climatique. En outre, le ministère des Finances du Canada lui a demandé des conseils sur les « éco-incitatifs ». Ces conseils sont attendus pour l'automne 2005. La TRNEE, satisfaite de la confiance dont attestent ces demandes, s'efforce de gérer les changements associés aux nouvelles approches dans les délais serrés imposés tout en intégrant le nouveau président et les nouveaux membres.

1.4.6 Rendement global de l'organisme

Le rendement global de la TRNEE se trouve à la section II – Analyse par résultat stratégique.

1.4.7 Ressources utilisées en 2004-2005

En 2004-2005, la TRNEE a dépensé 4,7 millions de dollars, ou 94 % du crédit que lui avait accordé le Parlement. Ce crédit est légèrement inférieur à celui des exercices précédents à cause de la réduction des crédits législatifs pour les régimes d'indemnisation des employés (26 304 \$); cette réduction reflétait le coût inférieur à celui prévu des régimes d'indemnisation des employés.

Les dépenses totales de la TRNEE pour l'exercice s'élèvent à 5,1 millions de dollars, soit 0,4 million de dollars de plus que les crédits parlementaires utilisés au cours de l'année. Cette

somme de 0,4 million de dollars représente le coût des services (408 450 \$) fournis gratuitement à la TRNEE par d'autres ministères.

Les salaires et les services professionnels représentaient 3,4 millions de dollars, soit 73 % des dépenses totales, en 2004-2005, ce qui est comparable à la somme de 3,5 millions de dollars, qui équivalait à 70 % du total des dépenses de l'exercice précédent. Comme au cours des exercices précédents, pour obtenir des connaissances techniques et bien s'ajuster à la fluctuation des demandes des programmes, l'organisme a continué d'ajouter aux ressources humaines des services professionnels spécialisés, surtout pour la recherche, l'analyse et les communications.

La section III – Renseignements supplémentaires – contient d'autres détails financiers.

Section II : Analyse par résultat stratégique

2.1 Production de rapports fondée sur l'architecture d'activités des programmes (AAP)

La TRNEE a choisi de produire un rapport sur son rendement en utilisant sa nouvelle architecture d'activités des programmes (AAP). Dans son *RPP de 2004-2005*, la TRNEE a modifié son résultat stratégique prépondérant. De même, les priorités mentionnées dans le *RPP de 2004-2005* sont étroitement liées aux activités de l'organisme dans l'AAP. La figure 1 illustre le déroulement de ces changements.

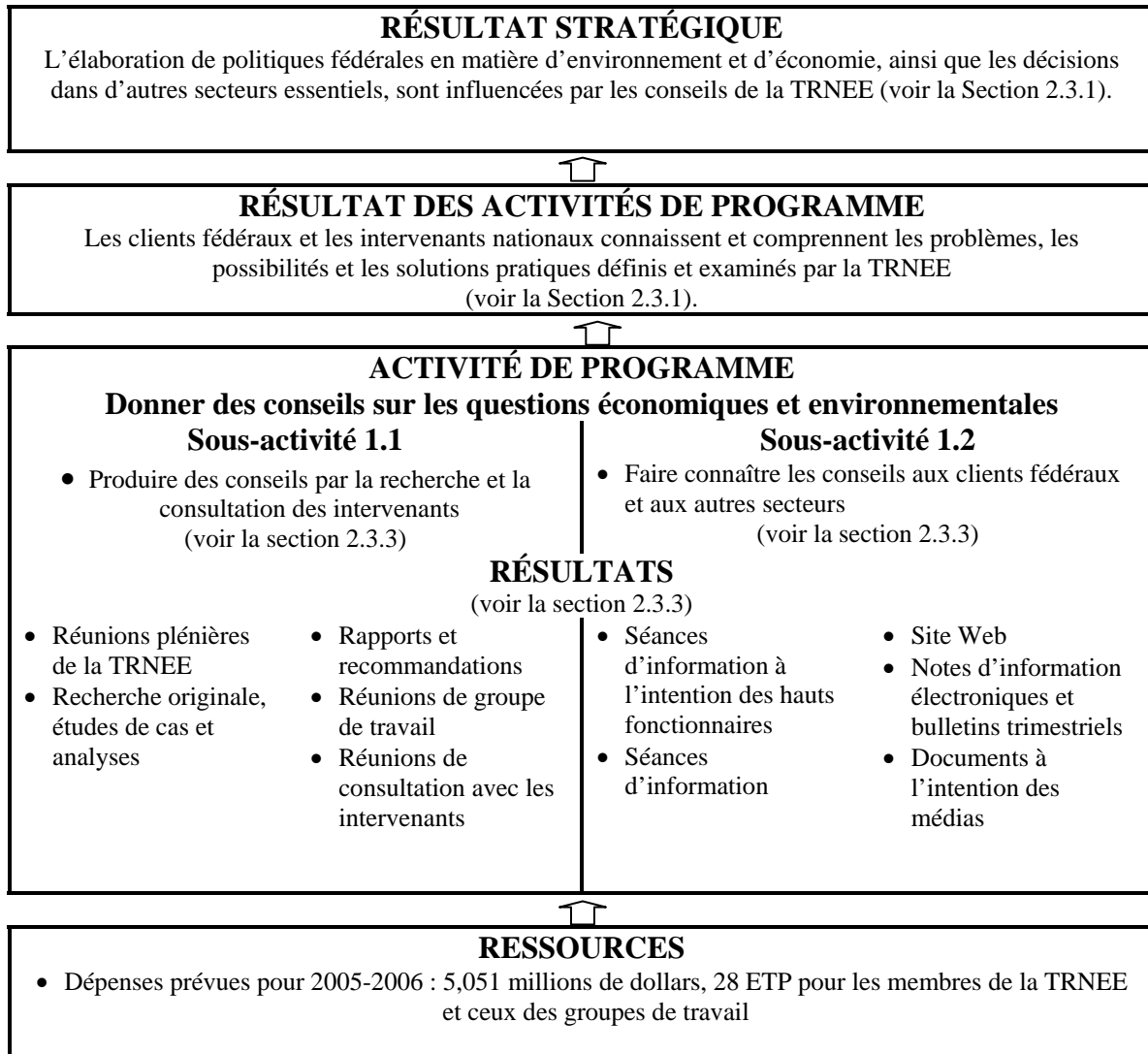
Figure 1. Tableau de concordance entre le RPP 2004-2005 et l'AAP

<i>Engagements pris dans le RPP de 2004-2005</i>	<i>Structure du rapport de l'AAP pour le RMR de 2004-2005</i>
Résultat stratégique : des décisions à l'échelle de toute la société canadienne attestent d'une même inquiétude pour l'environnement et l'économie	Résultat stratégique : l'élaboration de politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, ainsi que les décisions dans d'autres secteurs essentiels, sont influencées par les conseils de la TRNEE
Priorité 2 : faire connaître et comprendre les problèmes, les possibilités et les solutions pratiques	Activité 1 : donner des conseils sur les questions économiques et environnementales <i>Résultats attendus</i> : une augmentation de la connaissance et de la compréhension des problèmes, des possibilités et des solutions pratiques liés à l'environnement et à l'économie
Priorité 1 : conseiller les décideurs du gouvernement fédéral sur les questions économiques et environnementales clés	Sous-activité 1.1 : prodiguer des conseils par le truchement de la recherche et de la consultation des intervenants <i>Résultat attendu</i> : création de nouvelles connaissances Sous-activité 1.2 : diffuser des conseils aux clients fédéraux et aux autres secteurs clés <i>Résultat attendu</i> : le conseil parvient aux publics cibles

La TRNEE n'est pas encore en mesure de produire des rapports sur tous les indicateurs de rendement définis dans la nouvelle AAP (expliqués ci-dessous). En outre, en se basant sur une évaluation récente de son processus d'évaluation (voir la section 2.2), la TRNEE examine de nouveau si les indicateurs figurant dans l'AAP sont les plus appropriés pour son organisme. Nous avons utilisé pour le présent RMR une combinaison des indicateurs de l'AAP et de ceux appliqués dans les périodes de référence passées, comme l'illustre les tableaux de concordance élargis de la section 2.4.

La Figure 2 montre comment on a adapté la chaîne des résultats de la TRNEE en fonction de l'AAP et des activités et résultats stratégiques modifiés qui s'y rapportent.

Figure 2. Chaîne de résultats de la TRNEE (2004-2005)



2.2 Évaluation du rendement à la TRNEE

Dans le RMR de 2003-2004, nous avons signalé que la TRNEE avait instauré une fonction d'évaluation où l'évaluation des programmes récemment achevés reposait sur des études de cas. En 2004-2005, nous avons procédé aux évaluations officielles de deux programmes terminés : *Réhabiliter le passé, Construire l'avenir : une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada* (Programme sur la viabilité écologique urbaine) et *Préserver le capital naturel du Canada : Une vision pour la conservation de la nature au 21^e siècle* (programme sur la nature). Les conclusions de l'évaluation ont été divulguées en 2004-2005,

bien qu'elles reflètent des efforts de la TRNEE dont une phase active avait pris fin en 2003. Depuis, la TRNEE a extrapolé pour passer des conclusions sur les évaluations propres aux programmes à l'approche et au fonctionnement globaux de l'organisme. On peut trouver des résumés des évaluations sur le site Web de la TRNEE à http://www.nrtee-trnee.ca/fre/overview/corporate-management-reporting_f.htm.

La TRNEE a tiré des leçons de plusieurs évaluations officielles et constate que l'approche appliquée jusqu'à aujourd'hui, bien qu'utile et instructive, présente certaines limites. À l'avenir, elle s'attaquera donc aux limites ci-dessous.

- Bien que la TRNEE soit un organisme unique de par ses objectifs et son approche, ses résultats sont habituellement « moyens » et difficiles à quantifier et à évaluer. Cela rend l'analyse comparative très difficile.
- Les intervenants ne savent pas toujours clairement ce qu'ils peuvent raisonnablement attendre de la TRNEE en matière de réalisations. Ce manque de clarté peut, parfois, nuire à leurs perceptions de l'efficacité de la TRNEE.
- Il est difficile d'échantillonner avec succès des évaluations fondées sur des études de cas. Le calendrier des évaluations relatives à la période des activités de programme nécessite une attention accrue.

La TRNEE s'engage à une fonction d'évaluation permanente et examinera différentes approches aux défis à relever.

2.3 Commentaires concernant le rendement

La présente section rend compte du rendement de la TRNEE en ce qui concerne sa nouvelle AAP. Elle reflète aussi les engagements exprimés dans le RPP de 2004-2005, ainsi que les éléments pertinents de la chaîne de résultats de la TRNEE. La TRNEE n'est pas encore dans une position qui lui permet d'intégrer tous les nouveaux indicateurs de rendement. Nous avons donc appliqué les indicateurs utilisés les années antérieures à la période visée, pour laquelle nous ne pouvons pas utiliser les mesures plus récentes de l'AAP.

2.3.1 Résultat stratégique : influencer sur les politiques et les décisions

La TRNEE poursuit un seul résultat stratégique prépondérant : que les conseils de la TRNEE influent sur l'élaboration de politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, ainsi que sur les décisions dans d'autres secteurs clés.

Indicateurs (des RMR précédents) :

- Les fonctionnaires fédéraux considèrent la TRNEE comme une source importante de conseils pour l'élaboration des politiques.
- Les décideurs fédéraux demandent à la TRNEE d'examiner d'autres questions de principe.

- Les décideurs d'autres secteurs considèrent la TRNEE comme une importante source de conseils.

Les hauts fonctionnaires fédéraux considèrent la TRNEE comme une source importante de conseils stratégiques

Étant donné que la TRNEE n'est pas la seule à contribuer à l'élaboration des politiques, il est difficile d'évaluer son rendement en toute confiance. De plus, cela peut prendre des années, voire des décennies d'efforts continus pour influencer sur l'élaboration des politiques fédérales. Malgré cette ambiguïté, plusieurs hauts fonctionnaires ont récemment fait référence à l'influence positive de la TRNEE sur les initiatives stratégiques clés au Canada. On trouvera ci-dessous des exemples de références au travail de la TRNEE :

- Dans une lettre datée de juin 2005 et adressée au président de la TRNEE, le ministre des Finances, Ralph Goodale, remerciait la TRNEE pour ses conseils sur le budget fédéral de 2005 dans les termes suivants : « Le programme de recherche de votre organisme sur l'EF et l'énergie a contribué et continue de contribuer positivement à l'élaboration des politiques au Canada [...] Dans le budget de 2005, des mesures sont annoncées dans plusieurs domaines définis par la TRNEE [...] L'apport de la TRNEE a été extrêmement utile pour l'établissement du budget ». Ce passage démontre la pertinence et l'influence des conseils de la TRNEE.
- Dans le budget fédéral, on peut lire le passage suivant : « Les friches industrielles sont le reliquat des mauvaises pratiques environnementales du passé. Il s'agit de terrains abandonnés ou inutilisés dont on sait ou soupçonne qu'ils sont contaminés et dont le réaménagement présente un potentiel économique. Les friches industrielles sont parmi les sites contaminés les plus visibles puisqu'elles se trouvent souvent en milieu urbain, à proximité des domiciles et des lieux de travail de nombreux Canadiens. Il peut s'agir, par exemple, de postes d'essence abandonnés, d'anciennes zones riveraines ou d'installations industrielles maintenant inutilisées ». Ce langage, en particulier la définition des sites industriels, reflète l'influence du travail de la TRNEE visant à mettre en lumière cette question. Il s'agissait en fait d'une des recommandations de la Stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables (2003) de la TRNEE. Le Fonds d'investissement municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités a reçu 150 millions de dollars pour la réhabilitation des sites contaminés.
- Dans le budget de 2003, le gouvernement du Canada a investi 75 millions de dollars sur cinq ans et 25 millions en permanence par la suite pour atténuer ces pressions et rétablir la santé écologique des parcs. Le budget de 2005 ajoute à ces investissements 60 millions de dollars sur cinq ans pour l'amélioration et l'étoffement des mesures existantes d'intégrité écologique. Ces dépenses s'alignent de près sur les recommandations issues du programme de la TRNEE sur la protection du capital naturel du Canada.
- En juin 2005, le rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, *Trouver l'énergie d'agir : réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada*, comportait plusieurs références à l'importance du travail réalisé par la TRNEE sur l'énergie et le changement climatique, et l'EF.

- Le travail de la TRNEE en ce qui concerne les questions urbaines s'est révélé très pertinent pour progresser quant au *Nouveau pacte pour les villes et les collectivités du Canada*. Le ministre d'État (Infrastructure et Collectivités), John Godfrey, a émis des commentaires positifs à plusieurs occasions. Par exemple :
 - Dans une allocution prononcée devant le conseil d'administration de la TRNEE, en novembre 2004, le ministre John Godfrey a décrit le Nouveau pacte du gouvernement et souligné le rôle important de la TRNEE relativement à l'établissement d'un cadre stratégique pour des villes et des collectivités durables. Il a mentionné tout particulièrement les rapports sur les indicateurs, les sites urbains contaminés et la durabilité urbaine.
 - « Les conseils et les encouragements de vos experts pour que nous pensions à long terme se sont avérés très utiles et, ce faisant, ont éduqué beaucoup de monde sur le potentiel des collectivités durables. »
 - Dans d'autres forums comme la conférence annuelle sur les terrains contaminés 2004 de l'Institut urbain du Canada, le ministre a décrit l'approche avisée de la TRNEE en ce qui concerne les terrains contaminés :
 - « Je tiens à féliciter la TRNEE d'avoir produit un cadre de partenariat et d'action sur la réhabilitation des sites urbains contaminés et d'avoir été un catalyseur dans la création du Réseau national sur les sites urbains contaminés ».

Les décideurs fédéraux demandent un examen sur d'autres questions de principe

Voici des demandes présentées à la TRNEE pour qu'elle aide à élaborer des stratégies dans des secteurs clés et qui attestent d'une nette marque de confiance à son égard :

- Le 16 février 2005, le gouvernement a demandé à la TRNEE de donner des conseils et de faire des recommandations au sujet des options qui seront débattues à l'automne 2005 dans le cadre de la Conférence des parties (CDP11), à Montréal.
- On a aussi demandé à la TRNEE de donner son opinion sur l'élaboration d'une stratégie canadienne à long terme en ce qui concerne le changement climatique et l'énergie.
- Pour susciter les commentaires de tiers, le gouvernement a demandé à la TRNEE de proposer des options pour un éco-incitatif, de mener des consultations et de lui faire des recommandations à ce sujet d'ici au prochain budget fédéral.

Les décideurs d'autres secteurs considèrent la TRNEE comme une importante source de conseils

Municipal. Lors de la conférence annuelle sur les terrains contaminés de l'Institut urbain canadien qui s'est tenue à Toronto en octobre 2004, David Miller (maire de Toronto), Jeff Steiner (président-directeur général de la Toronto Economic Development Corporation) et Ahab Abdel-Aziz (avocat spécialisé en droit de l'environnement chez Osler Hoskin Harcourt) ont tous parlé publiquement de l'importance du travail de la TRNEE sur la réhabilitation des sites urbains contaminés.

Provincial. À la suite de l'atelier de la TRNEE sur les sites urbains contaminés et les privilèges tenu en mars 2005, la vice-première ministre et ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta, Shirley McClellan, a souligné que le rapport de l'atelier « fournit un important point de départ pour entamer un débat ». Elle s'est chargée de « faire suivre le rapport à ses collègues ministres d'Environnement Alberta et d'Affaires municipales Alberta ».

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui a lancé une initiative ayant pour objectif de traiter les questions de responsabilité entourant les sites urbains contaminés, s'est beaucoup appuyé sur la stratégie de la TRNEE dans ce domaine pour obtenir de l'information documentaire et des conseils.

National. Le Conseil canadien des ministres de l'environnement a examiné son travail des 10 dernières années sur les principes de la responsabilité et des sites contaminés. La stratégie nationale de la TRNEE, responsable en partie du lancement de cette initiative, a été utilisée comme principal point de référence dans les discussions.

International. L'OCDE a cité les conseils de la TRNEE dans son *Examen des performances environnementales* (2004). L'objectif du programme d'examen de l'OCDE est d'aider les pays membres à améliorer leur rendement individuel et collectif en gestion environnementale. Dans son examen, elle note précisément que le gouvernement fédéral encourage une connaissance accrue des instruments économiques par le biais de la TRNEE. Elle fait aussi référence à l'importance du travail de la TRNEE en ce qui concerne le suivi systématique des indicateurs éco-énergétiques pour l'énergie, l'eau et les déchets. Elle propose ensuite que les gouvernements et les associations industrielles encouragent cette approche.

Rétroactions d'évaluation sur la TRNEE en tant que source de conseils stratégiques

Les évaluations fondées sur des études de cas 2004-2005 des programmes pour la réhabilitation des sites urbains contaminés et la protection de la nature ont donné lieu à des résultats variables en ce qui concerne le rôle de la TRNEE comme source de conseils stratégiques. Dans l'évaluation de la réhabilitation des sites urbains contaminés, des répondants ont dit avoir trouvé que les documents fournis étaient très informatifs et résumaient les questions, mais qu'ils ne servaient pas généralement de source de conseils. Les répondants ont aussi mentionné que, même si cela n'entre pas dans le cadre de la *Stratégie nationale*, les intervenants et les gouvernements ont besoin d'information plus détaillée sur les risques techniques, financiers et

juridiques pour pouvoir modifier la réglementation. Quant au Programme de préservation du patrimoine naturel, des répondants ont déclaré que la TRNEE est une source de conseils, et d'autres ont répondu que la TRNEE ne serait pas le premier endroit où ils iraient demander des conseils dans ces domaines.

D'autres preuves de l'incidence du travail de la TRNEE sont présentées à la Section 2.4.

2.3.2 Résultat des activités de programme : sensibilisation et compréhension accrues

Afin de s'aligner sur le seul résultat stratégique prépondérant, la TRNEE a indiqué une seule activité de programme : *donner des conseils sur les questions économiques et environnementales*.

Résultat attendu : une connaissance et une compréhension accrues des décideurs (au sein du gouvernement fédéral et dans d'autres secteurs clés) en ce qui concerne les problèmes, possibilités et solutions pratiques relatifs à l'environnement et à l'économie.

Indicateur: pourcentage des décideurs qui font état d'une connaissance et d'une compréhension accrues.

Étant donné le caractère nouveau de cet indicateur, la TRNEE n'est pas à même d'indiquer les pourcentages. Toutefois, d'autres preuves de succès sont exposées ci-dessous.

En 2004-2005, la TRNEE a poursuivi ses efforts visant à promouvoir une connaissance et une compréhension accrues. Grâce à ces efforts, le gouvernement fédéral et les groupes d'intérêt clés ont acquis une meilleure connaissance des questions en rapport avec le développement durable. Des exemples sont donnés ci-dessous.

- Après l'atelier de mars 2005 visant à éliminer les privilèges de l'État pour encourager le réaménagement des sites contaminés (voir la section 2.3.3), la TRNEE a reçu plusieurs lettres qui illustraient le succès de ses efforts de sensibilisation. Par exemple :
 - Le premier ministre a déclaré que « le gouvernement examinera soigneusement les recommandations fournies par [la TRNEE] sur l'élimination des privilèges de l'État et des arriérés de taxes ».
 - Leona Dombrowsky, ministre de l'Environnement de l'Ontario, a remercié la TRNEE « d'avoir porté cette information à son attention ».
 - La ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a signalé que le personnel de son Ministère a assisté à l'atelier et trouvé qu'il était « stimulant et productif ».

Des lettres similaires ont été reçues de hauts fonctionnaires des gouvernements de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse et du Québec.

- Le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada a fait référence au travail de la TRNEE concernant les indicateurs d'environnement et de développement durable et la forêt boréale dans son rapport annuel au Parlement intitulé *L'état des forêts au Canada 2003-2004*.
- Les hauts fonctionnaires du gouvernement du Nouveau-Brunswick rapportent que les responsables du gouvernement utilisent comme ressource la *Stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada* de la TRNEE.
- Les évaluations par étude de cas du programme visant les sites urbains contaminés réhabilitables ont permis de découvrir que le succès du travail de la TRNEE dans ce domaine était marqué par le document sur la *Stratégie nationale*, qui continue à être cité et diffusé par les intervenants dans le processus. Bien que des sources humaines aient déclaré être bien renseignées en ce qui concerne ces dossiers, elles ont également précisé que leur participation au processus de la TRNEE leur a permis de mieux comprendre les autres points de vue et leurs interactions.

Sondages après les ateliers

Il est de règle d'inviter les participants à remplir des sondages d'évaluation après les ateliers multipartites de la TRNEE. Une question précise vise à comparer les niveaux de compréhension d'un domaine particulier avant et après l'atelier.

Une analyse des conclusions des ateliers tenus pendant cette période de référence porte à croire que les participants ont trouvé que l'amélioration de leur compréhension après les ateliers était faible (voir l'encadré). Mais il faut noter que la plupart des participants aux ateliers étaient assez bien informés des questions débattues.

AUGMENTATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA COMPRÉHENSION						
	<i>Peu ou pas de connaissance</i>		<i>Un peu de connaissance</i>		<i>Niveau assez élevé de compréhension</i>	
Classement	1	2	3	4	5	Total
Ateliers sur la forêt boréale (total combiné pour les 3)						
Avant	4	6	19	33	20	82
Après	0	4	9	41	28	82
Atelier sur l'EF						
Avant	1	2	7	8	5	23
Après	0	0	4	12	7	23

Les sondages sur les ateliers tenus pendant la période de référence donnent aussi à penser que les participants ont trouvé que l'information fournie par la TRNEE serait un peu ou modérément utile pour accroître la connaissance et la compréhension au sein de leur organisme (voir l'encadré ci-dessous).

UTILITÉ DE L'INFORMATION					
L'information sera-t-elle utile pour augmenter la connaissance et compréhension au sein de votre organisme					
	<i>Pas très utile</i>		<i>Un peu utile</i>		<i>Très utile</i>
Classement	1	2	3	4	5
Ateliers sur la forêt boréale (total combiné pour les 3)					
	2	14	26	34	19
Atelier sur l'EF					
	1	0	7	10	5
					23

Commentaire d'un participant à un atelier sur l'EF

« À mon avis, l'atelier a été très instructif, intéressant et très bien organisé. Les personnes que vous avez invitées à y participer semblaient bien informées et attentionnées. Cette expérience m'a beaucoup appris. En particulier, j'ai trouvé les débats objectifs et réalistes. Je pense que les projets de la TRNEE sur le changement climatique et l'énergie sont une bouffée d'air frais – un grand contraste avec la plupart des initiatives qui semblent émaner des cercles officiels. » (Professeur, Département d'économie, Université McGill)

Dans la Section 2.3.3, on trouvera de plus amples renseignements sur les efforts de la TRNEE destinés à augmenter la connaissance et la compréhension.

2.3.3 Résultats et dénouement concrets par sous-activité

Le travail de la TRNEE est divisé en deux sous-activités :

Sous-activité 1.1 : produire des conseils

Sous-activité 1.2 : faire connaître les conseils

Résultats et dénouement concrets de la sous-activité 1.1 : produire des conseils

Tableau de concordance, sous-activité 1.1 : produire des conseils par la recherche et la consultation des intervenants

RPP de 2004-2005		Rendement de 2004-2005	
<i>Plans</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Résultats attendus de l'AAP</i>	<i>Résultats concrets</i>
Produire des analyses et des recommandations dans cinq secteurs Convoquer et consulter les intervenants nationaux	Un ensemble important de nouvelles connaissances et de conseils qui a été validé	De nouvelles connaissances sont créées ✓	* Recherche originale, études de cas et analyses * Rapports et recommandations * Réunions de groupe de travail * Réunions de consultation avec les intervenants * Réunions plénières de la TRNEE

En 2004-2005, la TRNEE a **créé un ensemble de nouvelles connaissances** dans les cinq secteurs décrits ci-dessous. Ce faisant, elle a mené à bien ses plans du RPP visant à produire des analyses et des recommandations ainsi qu'à convoquer et à consulter les intervenants nationaux.

Programmes actuels

Le tableau ci-dessous résume le travail et les résultats concrets concernant les programmes actuels. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site Web à l'adresse www.nrtee-trnee.ca.

Programme ou initiative	Mise à jour et résultats concrets
<p>Conserver le capital naturel du Canada : la forêt boréale</p>	<p>Des réunions de groupe de travail et trois consultations multilatérales ont eu lieu (au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique); trois études de cas et des documents de recherche supplémentaires ont été produits. (Voir le site Web de la TRNEE à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/Nature/nature_f.htm)</p> <p>Le programme a permis d'établir de nouveaux contacts et de créer des réseaux avec les organisations autochtones de la région boréale, notamment les ministères provinciaux, les associations industrielles et les organisations autochtones.</p> <p>La publication du rapport sur l'état du débat était prévue pour 2004-2005; sa parution a été retardée jusqu'à l'automne 2005.</p> <p>Le processus a été retardé en partie parce qu'il fallait consulter plus à fond les intervenants, en particulier les groupes autochtones, sur les questions autochtones, pour que le rapport reflète les réalités et les défis actuels.</p>
<p>Programme d'EF</p>	<p>Des réunions de groupe de travail et des consultations auprès des intervenants ont eu lieu tout au long de l'année 2004-2005. Trois études de cas ont été publiées pour appuyer le processus. (Voir le site Web de la TRNEE à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/ecologicalfiscalreform/EcologicalFiscalReform_f.htm.)</p> <p>La publication du rapport sur l'état du débat était prévue pour 2004-2005; il devrait être terminé pour l'été 2005. Ce retard est dû à la nécessité de mener de front la préparation du rapport et les autres travaux de la TRNEE sur le changement climatique tout en répondant aux demandes de février 2005 sur le changement climatique.</p> <p>Le succès du programme d'EF est directement responsable de la nouvelle demande de recommandations sur les éco-incitatifs formulée par Finances Canada.</p>
<p>Programme sur les marchés financiers et la durabilité</p>	<p>Le programme sur les marchés financiers et la durabilité est responsable de la production de recherche originale importante. En 2004, la TRNEE a créé un groupe de travail de haut niveau pour orienter le programme. Ses séances de délimitation de la portée du travail et de consultation, auxquelles ont participé plus de 160 intervenants influents, ont donné lieu à des apports variés.</p> <p>Parmi les intervenants qui ont apporté leur contribution figurent les directeurs généraux ou les chefs des investissements de grands fonds de retraite canadiens et les présidents de diverses commissions de valeurs mobilières; les présidents-directeurs généraux et d'autres hauts dirigeants de grandes sociétés canadiennes; des cadres de</p>

	<p>banques canadiennes; des représentants des SM et des SMA de divers ministères fédéraux; et les chefs d'organisations d'investissement social et d'organisations de la société civile.</p> <p>Dans le cadre du programme sur les marchés financiers et la durabilité, on a contribué à plusieurs initiatives internationales importantes à titre de participant ou de conseiller, notamment : l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'initiative du secrétaire général des Nations Unies sur les principes en matière d'investissement responsable et le Sommet des investisseurs institutionnels sur les risques climatiques tenu aux Nations Unies, à New York.</p> <p>Les rapports de recherche sont disponibles sur le site Web de la TRNEE à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/Capital-Markets/Capital-Markets_F.htm.</p> <p>La parution du rapport sur l'état du débat est prévue pour l'automne 2005 ou l'hiver 2006.</p>
Énergie et changement climatique : phase 1	<p>Ce programme a été créé en 2003, quand le premier ministre a demandé à la TRNEE d'étudier les secteurs prioritaires ayant un potentiel élevé de réduction à long terme des émissions de gaz à effet de serre et d'examiner les liens existant entre l'énergie, le changement climatique et l'économie. Les activités de la période de référence comportaient la recherche préliminaire et une série d'ateliers de délimitation de la portée ainsi que des entrevues avec des hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux, des décideurs de l'industrie pétrolière et gazière, des investisseurs en capital risque et des représentants d'ONGE et des services d'électricité.</p> <p>Cette initiative a été reportée dans la catégorie plus générale des dossiers sélectionnés par le premier ministre au mois de février 2005. Le travail achevé à ce jour a permis de passer en douceur au travail sur l'énergie et le changement climatique (voir la section 1.4.2 et http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/Energy-Climate-Change/ECC_f.htm).</p>
Écologisation du budget	<p>La TRNEE a pris des mesures visant à uniformiser ses recommandations sur « l'écologisation » du budget et présenté au ministre des Finances une approche plus ciblée. La proposition de la TRNEE pour le budget fédéral de 2005 s'intitulait <i>Politique budgétaire sur les réductions à long terme des émissions de carbone : note d'information et conseil budgétaire</i>. Elle est disponible sur le site Web de la TRNEE à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/Gbudget/gbudget_f.htm.</p> <p>L'écologisation du budget pourrait être remplacée à l'avenir par d'autres demandes du ministre des Finances, similaires à la demande d'information que le premier ministre a faite en février 2005 sur les éco-incitatifs.</p>

Réunions plénières

La TRNEE a convoqué trois réunions plénières des membres de la TRNEE; deux à Ottawa et une à Regina. La quatrième, prévue en février 2005, à Victoria (Colombie-Britannique), a été annulée en raison des importants changements apportés à l'organisme et annoncés le 16 février.

Nouveaux domaines de programme : stratégie à long terme sur l'énergie et le changement climatique, nouvelle référence

Vers la fin de la période de référence, la TRNEE a lancé un nouveau programme sur l'énergie et le changement climatique ainsi qu'une étude sur les éco-incitatifs. Ce nouveau programme était une réponse à une demande directe du gouvernement. (Voir la section 1.4.2, Principale étape en 2004-2005.)

Examen des domaines de programme possibles

La TRNEE a entrepris des examens préliminaires sur d'autres questions entrant dans le cadre plus vaste de l'environnement et de l'économie. Ces examens faisaient partie d'un exercice de planification dont l'objectif était de trouver de nouveaux domaines que la TRNEE examinerait plus tard. Ces examens ont eu comme résultat concret de la recherche et des analyses, des rapports et des recommandations. Voici quels ont été les domaines examinés :

- Gestion des déchets solides municipaux
- Transport urbain de marchandises
- Océans canadiens (estimation de la valeur économique)
- Production d'aliments et approvisionnement
- Eau douce
- Réglementation et technologies environnementales
- Gestion des catastrophes et durabilité

Suivi des programmes achevés : atelier sur l'élimination des privilèges de l'État et des arriérés de taxes sur les sites contaminés

En mars 2005, en collaboration avec le Réseau national sur les sites urbains contaminés, la TRNEE a organisé un atelier d'une journée réunissant des spécialistes concernés. Il avait pour objectif d'aboutir à des recommandations sur l'élimination des privilèges de l'État et des arriérés de taxes sur les sites contaminés admissibles. Une quarantaine de participants des trois niveaux de gouvernement et du secteur privé ont participé à cet événement.

L'atelier était un résultat direct du travail préalable de la TRNEE sur la stratégie nationale de réhabilitation des sites contaminés.

Le rapport de cet atelier, intitulé *Les terrains abandonnés au Canada – Retour au vert : Cadre national visant à encourager le réaménagement des sites contaminés admissibles par l'élimination des privilèges de l'État et des arriérés de taxes*, a été très bien accueilli.

Il est disponible sur le site Web de la TRNEE à l'adresse www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/Brownfields_Strategy/Brownfields_Strategy_f.htm.

Résultats et dénouement concrets de l'activité 1.2 : faire connaître les conseils

Tableau de concordance, sous-activité 1.2 : faire connaître les conseils aux clients fédéraux et aux autres secteurs

RPP de 2004-2005		Rendement de 2004-2005	
<i>Plans</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Résultats (adaptés aux RMR précédents)</i>	<i>Résultats concrets</i>
* Renseigner les hauts fonctionnaires, etc. * Offrir des séances d'information régionales * Sensibiliser un public plus vaste	Les décideurs fédéraux sont renseignés dans les domaines d'une importance essentielle pour les Canadiens	Diverses stratégies ont été utilisées pour toucher les publics cibles ✓	* Séances d'information à l'intention du gouvernement * Séances d'information * Médias : presse écrite, radio, autre * Site Web * Notes d'information électroniques et bulletins

En 2004-2005, la TRNEE a utilisé **diverses stratégies pour toucher les publics ciblés**. L'objectif était de s'assurer que les décideurs, les médias et le public dans son ensemble reconnaissent la TRNEE comme chef de file en tant qu'organisme fournissant des points de vue et des analyses objectifs concernant « l'état du débat » sur l'environnement et l'économie au Canada. Les stratégies comportaient des séances d'information à l'intention du gouvernement et diverses activités de communications ciblées faisant intervenir le site Web de la TRNEE, des séances d'information, les médias, des notes d'information électroniques et des bulletins. D'autres détails sont fournis ci-dessous.

Séances d'information à l'intention du gouvernement et réunions avec des hauts fonctionnaires

Dans le RMR de 2003-2004, la TRNEE précisait qu'elle s'efforcera de renforcer et de régulariser ses contacts avec les hauts fonctionnaires afin de les sensibiliser davantage et de mieux aligner ses conseils sur les initiatives du gouvernement. Plusieurs nouvelles approches ont été mises en œuvre pour atteindre cet objectif. Par exemple, à la réunion plénière tenue en novembre 2004 à Ottawa, les membres d'un panel de sous-ministres ont été invités à partager leurs points de vue sur les priorités de leur ministère respectif et à participer à un débat avec les membres de la Table ronde. Voici les hauts fonctionnaires qui ont participé à ce débat :

- George Anderson, sous-ministre, Ressources naturelles Canada
- David Fransen, sous-ministre adjoint, Industrie Canada
- Sammy Watson, sous-ministre adjoint, Environnement Canada
- Arthur Carty, conseiller scientifique national auprès du Premier ministre
- Larry Murray, sous-ministre, Pêches et Océans Canada
- Sue Kirby, sous-ministre adjointe, Pêches et Océans Canada

Les membres ont également entendu les allocutions de Johanne Gélinas, Commissaire à l'environnement et au développement durable, Bureau du vérificateur général du Canada, et de l'honorable John Godfrey, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités).

Durant l'année, le directeur général et premier dirigeant par intérim et le président de la TRNEE ont souvent rencontré des hauts fonctionnaires de divers ministères fédéraux. La TRNEE a également rencontré le ministre et le sous-ministre de l'Environnement.

Activités de communications

Le tableau ci-dessous résume les activités de communications de la TRNEE.

Résumé des activités de communications (2004-2005)
<p>Site Web</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visiteurs sur le site Web : 296 679 • Durée moyenne des visites : 28 minutes • Nombre moyen de visiteurs par jour : 812 • Nombre de documents de la TRNEE en format PDF téléchargés : 152 575 • Quatre rapports les plus téléchargés : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Réhabiliter le passé, Construire l'avenir : une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada</i>. Version française : 2 159; version anglaise : 21 014 • <i>Les Indicateurs d'environnement et de développement durable pour le Canada — Rapport final de l'État du débat</i>. Version française : 9 403; version anglaise : 5 795 • <i>La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes : Le rôle du gouvernement fédéral — Un rapport de la série l'État du débat</i>. Version française : 4 664; version anglaise : 3 476; • <i>Préserver le capital naturel du Canada : une vision pour la conservation de la nature au 21^e siècle — Un rapport de la série l'État du débat</i>. Version française : 4 563; version anglaise : 3 509
<p>Présentations d'allocutions</p> <ul style="list-style-type: none"> • GLOBE 2004, Vancouver, a organisé un forum intitulé <i>Les marchés financiers et la durabilité : analyse des liens entre le développement durable et les résultats financiers au Canada</i> • International Association of Ecological Economists (ISEE), Montréal, a organisé un forum et présenté des conférenciers sur les indicateurs d'environnement et de développement durable • Université McGill, Économie des ressources et l'environnement, Montréal : allocution dans un cours d'économie sur le capital naturel et l'initiative des indicateurs d'environnement et de développement durable • Forum national annuel de l'Association des industries solaires du Canada (CansIA), Ottawa : exposé sur <i>la Ecological Fiscal Reform and Energy Integrating Fiscal Instruments into the Search for Solutions to Climate Change Issues</i> • Saskatchewan NDP caucus briefing, Regina : exposé sur <i>comment favoriser l'économie écologique</i> qui incluait les conclusions préliminaires du programme de l'EF et de l'énergie • Forum mondial de l'OCDE sur les indicateurs clés, Palerme, Italie : exposé sur l'initiative des indicateurs d'environnement et de développement durable • Sommet canadien sur les technologies et les services durables 2004, Ottawa, a animé un groupe de discussion sur <i>Le futur énergétique du Canada</i> et participé au groupe de discussion sur l'efficacité • Notre avenir stratégique : directions pour une politique stratégique canadienne de l'énergie, Ottawa : exposé sur <i>L'équation énergie/environnement</i> • Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes, Ottawa : exposé sur les recommandations préliminaires provenant du programme de l'EF et de l'énergie • Groupe de travail sur la gestion des ressources forestières renouvelables du Conseil canadien des ministres des forêts, Saskatoon : exposé sur <i>La conservation du capital renouvelable : le programme de la forêt boréale</i> • Midi de la foresterie de l'UQAT, Rouyn-Noranda : exposé sur <i>Les interventions de la société civile dans les</i>

<p><i>dossiers de la foresterie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Canada Local Canada Global: The Environment, Society and the Canadian Financial Sector, Toronto (organisé par l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement [Initiative financière du PNUE], en collaboration avec RBC Groupe financier) : exposé relatif au programme sur les marchés financiers et la durabilité • Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, Ottawa : exposé sur le programme de l'EF et de l'énergie
<p>Kiosque d'information de la TRNEE à des congrès</p> <ul style="list-style-type: none"> • GLOBE 2004, Vancouver • People and the Planet: Changing Values for a Sustainable Future, Calgary • International Association of Ecological Economists (ISEE), Montréal • Sommet 2004 sur les technologies et les services durables au Canada, Ottawa
<p>Coupures de presse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éditoriaux – 3 • Articles (y compris les pages en regard de l'éditorial) – 141 • Entrevues radiophoniques – 17 • Reportages télévisés – 7
<p>Bulletin (<i>La revue</i>) et notes d'information électroniques</p> <p>La TRNEE a envoyé quatre numéros de <i>La revue</i> à une moyenne de 9 852 personnes par envoi (le nombre total de revues envoyées aux personnes inscrites sur les listes de diffusion pendant l'année est de 39 406). La note d'information électronique (une mise à jour par courriel sur les activités en cours et de l'information sur les programmes) a été envoyée quatre fois au cours de l'exercice 2004-2005, à 6 500 personnes en moyenne chaque fois.</p>

Le site Web de la TRNEE est, de toute évidence, un outil important pour diffuser de l'information importante aux intervenants et aux particuliers. Il est la principale source d'information sur les programmes en cours de la TRNEE, ainsi que de notes d'information électroniques, d'évaluations de programmes passés et d'information sur la TRNEE, ses membres, les questions débattues actuellement et les activités à venir.

Le tableau ci-dessous démontre que le gouvernement fédéral, notre principal client en matière de conseils, est le principal visiteur de notre site Web.

Pourcentage de fréquentation du site Web de la TRNEE par secteur	
Personnes-ressources fédérales	38,0 %
ONGE	10,1 %
Associations industrielles ou commerciales	10,0 %
Personnes-ressources universitaires	9,0 %
Personnes-ressources provinciales	12,6 %
Entreprises	9,0 %
Instituts de recherche sur le développement durable	5,0 %
Fédérations de travailleurs et syndicats	1,7 %
Députés	1,6 %
Municipalités	1,7 %
Entreprises de lobbying	0,7 %
Organisations internationales	0,3 %
Conseils nationaux pour le développement durable	0,3 %

La bibliothèque virtuelle du site Web offre au public un accès facile à plus de 300 documents de la TRNEE sur le développement durable. Toutes les publications de la TRNEE obtenues par le

truchement de la bibliothèque virtuelle sont gratuites. Les rapports de la série l'*État du débat* de la TRNEE jouissent toujours d'une grande reconnaissance.

Les publications de la TRNEE ont aussi continué à être commercialisées et distribuées par l'intermédiaire des Éditions Renouf Limitée, selon une formule de recouvrement partiel des frais.

La nouvelle référence du gouvernement au dossier du changement climatique a été à l'origine d'une demande importante d'information sur le changement climatique, la TRNEE et la manière dont cette dernière prévoit faire face à ses nouvelles tâches. Des documents destinés en grande partie aux communications internes avec les membres ont été produits rapidement et divulgués dans les deux langues officielles.

2.4 Amélioration du rendement

La TRNEE s'efforce de mesurer, de comprendre et d'améliorer son rendement de façon continue. La présente section porte à la fois sur le passé et l'avenir et vise à rendre compte des mesures prises pour améliorer notre rendement maintenant et à l'avenir.

2.4.1 Par rapport au passé : avons-nous progressé?

Dans le RMR de 2003-2004, nous avons souligné trois domaines dont le rendement devait être augmenté. Ces domaines et les mesures prises pour améliorer le rendement sont inscrits ci-dessous.

Domaines nécessitant des améliorations selon le RMR de 2003-2004	Mesures prises
La TRNEE devrait être plus précise dans ses présentations sur <i>L'écologisation du budget</i> .	La présentation du budget de 2005 du gouvernement fédéral a été rationalisée et plus ciblée. L'accueil de Finances Canada a été favorable.
La TRNEE devrait donner des conseils stratégiques au gouvernement fédéral et jouer un rôle plus important dans l'élaboration des stratégies en matière de développement durable.	La TRNEE a initié ce processus. Les événements récents indiquent clairement que le gouvernement s'adresse de plus en plus à la TRNEE pour des conseils. Un rôle plus actif dans ce domaine est prévu dans la nouvelle structure organisationnelle envisagée actuellement.
La TRNEE devrait augmenter ses contacts avec des hauts fonctionnaires fédéraux.	Davantage d'efforts ont été déployés dans ce domaine en 2004-2005. (Voir la section 2.4.2, ci-dessus.)
La TRNEE devrait s'intégrer comme intervenant clé en matière de développement durable dans le système fédéral.	Le rôle essentiel joué par la TRNEE dans la divulgation de conseils au gouvernement fédéral sur le changement climatique placera l'organisme au centre des questions relatives au développement durable dans le système fédéral.

2.4.2 À l'avenir : dans quels domaines pouvons-nous nous améliorer?

Domaines nécessitant des améliorations selon le RMR de 2004-2005	Mesures proposées
Les perceptions qu'ont les parties concernées du mandat et des responsabilités de la TRNEE sont erronées. Cela entraîne des attentes déraisonnables, en particulier en ce qui concerne les changements stratégiques au sein du gouvernement.	Plus d'attention et de ressources seront accordées à l'établissement et à la communication d'attentes claires, raisonnables et honnêtes en ce qui concerne ce que peut accomplir la TRNEE.
L'expérience du programme sur la forêt boréale a renforcé la nécessité de mieux définir les objectifs et centres d'intérêt du programme et de se concentrer sur les aspects que les autres n'examinent pas.	Pour tout programme « auto-défini », on déterminera des activités pour parvenir à un centre d'intérêt réalisable et confirmer que la TRNEE occupe un créneau qui n'est pas déjà abordé.
L'insistance récente sur la production de conseils et de recommandations a limité la capacité de la TRNEE à faire connaître ses conseils le mieux possible.	La TRNEE augmentera ses activités de communication et concentrera davantage ses efforts à faire connaître ses conseils par le truchement d'activités, notamment une utilisation accrue des membres comme porte-parole de la TRNEE dans leurs régions et secteurs. La TRNEE s'affiliera, contribuera et interviendra comme il se doit pour progresser vers ses objectifs.

2.5 Gestion moderne et initiatives pangouvernementales

Dans le RPP de 2004-2005, on a signalé que la TRNEE allait renforcer ses pratiques dans divers secteurs en rapport avec la gestion de la responsabilisation. Les résultats sont présentés ci-dessous avec les progrès réalisés par la TRNEE quant aux initiatives pangouvernementales pertinentes.

2.5.1 Gestion moderne

Activité	État d'avancement
Mesure du rendement	En cours
Évaluation	Deuxième ronde des évaluations mise en œuvre avec le nouveau cadre d'évaluation
Gestion intégrée du rendement	Profil de gestion des risques collectifs et stratégie de gestion finalisés
Valeurs et éthique	Phases initiales pour un code d'éthique à l'intention du personnel de la TRNEE terminées
Gestion de l'information	Étapes initiales pour un système de gestion de l'information électronique terminées (réf. <i>Cadre pour la gestion de l'information</i> du gouvernement); efforts en cours
AAP et SIGD	Conforme aux nouvelles approches du Secrétariat du Conseil du Trésor

2.5.2 Initiatives pangouvernementales

Activité	État d'avancement
Modernisation de la fonction de contrôleur <ul style="list-style-type: none"> • Information intégrée sur le rendement • Mécanismes de contrôle appropriés 	État de développement pleinement évolué État de développement pleinement évolué
Gouvernement en direct	En cours
Gestion de l'information gouvernementale	En cours. Logiciel pilote commun avec Travaux publics. Travaux en cours pour l'élaboration de normes communes en ce qui concerne l'affichage de l'information sur un site Web du gouvernement.

Prix du leadership en matière de politiques

Les efforts de la TRNEE pour faire progresser les pratiques de bonne gestion au sein du gouvernement fédéral ont été reconnus en 2004-2005, quand l'organisme a reçu un prix pour *son leadership dans la modernisation de la fonction de contrôleur dans la collectivité des petits organismes et au sein du gouvernement fédéral*. Ce prix démontre l'approche efficace et diligente de l'organisme en matière de gestion.

Section III – Information supplémentaire

Tableau 1 : comparaison de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles (y compris les ETP)

(milliers de \$)	Réelles 2002– 2003	Réelles 2003–2004	2004–2005			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	5 340,8	4 888,1	5 077,0	5 077,0	5 047,5	4 713,8
Total	5340,8	4 888,1	5 077,0	5 077,0	5 047,5	4 713,8

Total	5 340,8	4 888,1	5 077,0	5 077,0	5 047,5	4 713,8
Moins : recettes non disponibles	3,9	7,5	20,0	20,0	3,8	3,8
Plus : services reçus sans frais	309,0	342,6	342,6	342,6	408,5	408,5
Coût net pour le ministère	5 645,90	5 223,2	5 399,6	5 399,6	5 452,20	5 118,5

Équivalents temps plein	28,0	27,0	29,0	29,0	29,0	25,3
------------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Les dépenses réelles de la TRNEE pour 2004-2005 ont été inférieures à ses dépenses prévues. Cette différence est attribuable principalement à la réduction des dépenses salariales pour l'exercice (résultat de l'élargissement du mandat du secrétaire général et de la directrice des opérations, qui ont assumé des responsabilités supplémentaires en agissant comme directeur général et premier dirigeant par intérim, laissant un poste de haute direction ouvert pendant toute l'année). De plus, trois employés sont partis et n'ont pas été remplacés immédiatement. Ces facteurs se reflètent dans la variation des équivalents temps plein réels par rapport au niveau prévu. Par ailleurs, le total des autorisations est inférieur au montant des dépenses prévues à cause des crédits statutaires moindres qu'il fallait pour couvrir le coût des régimes d'avantages sociaux des employés de la TRNEE.

Tableau 2 : utilisation des ressources par secteur d'activité

2004-2005								
Secteurs d'activité	Dépenses budgétaires						Plus : dépenses non budgétaires	Total
	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Total : dépenses budgétaires brutes	Moins : recettes disponibles	Total : dépenses budgétaires nettes	Prêts, investissements et avances	
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie								
Budget principal des dépenses	5 077,0	-	-	5 077,0	-	5 077,0	-	5 077,0
<i>Dépenses prévues</i>	5 077,0	-	-	5 077,0	-	5 077,0	-	5 077,0
Autorisations totales	5 047,5	-	-	5 047,5	-	5 047,5	-	5 047,5
<i>Dépenses réelles</i>	4 713,8	-	-	4 713,8	-	4 713,8	-	4 713,8

Ce tableau montre que les crédits accordés à la TRNEE se limitent aux dépenses d'exploitation. L'organisme ne dispose pas de crédits pour les dépenses en capital, les subventions ou les contributions.

Tableau 3 : crédits ou postes législatifs

Crédit ou poste législatif	Vote modifié ou libellé législatif	2004–2005			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
35	Dépenses de fonctionnement	4 688,0	4 688,0	4 701,0	4 367,3
(S)	Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	369,0	369,0	342,7	342,7
(S)	Dépenses en vertu du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20,0	20,0	3,8	3,8
	Total	5 077,0	5 077,0	5 047,5	4 713,8

Ce tableau montre que la TRNEE a dépensé 4,7 millions de dollars, soit 94 % de ses crédits parlementaires.

Tableau 4 : coût net pour le ministère

(milliers de \$)	2004–2005
Total des dépenses réelles	4 713,8
<i>Plus : services reçus sans frais</i>	
Services immobiliers fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	368,5
Autres services	40,0
<i>Moins : recettes non disponibles</i>	3,8
Coût net pour le ministère en 2004–2005	5 118,5

Les autres services incluent les services d'indemnisation des employés fournis par Environnement Canada et les services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général.

Tableau 5 : sources de recettes non disponibles

Recettes non disponibles

(milliers de \$)	2002-2003-réelles	2003-2004-réelles	2004-2005			
			Budget principal des recettes	Recettes prévues	Autorisations totales	Réelles
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie						
Ventes de publications en vertu du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	3,9	7,5	20,0	20,0	3,8	3,8
Recettes non disponibles totales	3,9	7,5	20,0	20,0	3,8	3,8

Ce tableau montre les recettes non disponibles générées par la vente des publications de la TRNEE. L'augmentation des ventes pendant l'exercice 2003-2004 est le résultat de la publication de trois rapports de la série *L'État du débat (Indicateurs d'environnement et de développement durable, Conservation du capital naturel et Viabilité écologique urbaine)* en avril, en mai et en juin 2003. La baisse en 2004-2005 reflète le fait que la TRNEE n'a fait paraître aucune nouvelle publication l'année dernière.

Tableau 6 : états financiers des établissements publics et des mandataires du Parlement

En tant qu'établissement public inscrit à la liste figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la TRNEE est tenue de produire un rapport annuel contenant ses états financiers vérifiés. Une version électronique de ce rapport pour l'exercice 2004-2005 se trouve sur le site Web de l'organisme, accessible par le lien suivant : http://www.nrtee-trnee.ca/Publications/AnnualReports/AnnualReport_2004-2005/AR2004-2005_F/AR2004-2005_Contents_F.htm.

Tableau 7 : réponse aux comités parlementaires, vérifications et évaluations pour l'exercice 2005-2006

Réponse aux comités parlementaires
Aucune recommandation reçue
Vérifications ou évaluations
Évaluation externe de la Stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables Évaluation externe du programme de conservation du patrimoine naturel Des résumés des évaluations sont disponibles sur le site web de la TRNEE à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/fre/overview/corporate-reporting_f.htm .

Tableau 8 : politiques sur les voyages

La TRNEE se conforme aux autorisations spéciales de voyager publiées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour les personnes nommées par le gouverneur en conseil et le personnel de direction. La TRNEE applique la Directive sur les voyages et les taux et indemnités de voyages du SCT pour les voyages de tous les fonctionnaires et de toutes les personnes en mission officielle pour le gouvernement.

Section IV – Autres éléments d'intérêt

Membres de la TRNEE au 31 mars 2005

Président
Glen Murray
Winnipeg (Manitoba)

Vice-président
Ken Ogilvie
Directeur général
Pollution Probe Foundation
Toronto (Ontario)

Elyse Allan
Présidente et première dirigeante
Compagnie générale électrique du Canada
Inc.
Toronto (Ontario)

Allan F. Amey
Président et premier dirigeant
Climate Change Central
Calgary (Alberta)

Edwin Aquilina
Conseiller spécial auprès du maire
de la Ville d'Ottawa
Ottawa (Ontario)

David V.J. Bell
Professeur émérite
chercheur principal et ancien doyen
Faculté d'études environnementales
Université York
Toronto (Ontario)

Katherine M. Bergman
Doyenne, Faculté des sciences
Université de Regina
Regina (Saskatchewan)

William J. Borland
Directeur
Affaires environnementales
JD Irving Limited
Saint John (Nouveau-Brunswick)

Wendy L. Carter
Vancouver (Colombie-Britannique)

Linda Louella Inkpen
St Phillips (Terre-Neuve-et-Labrador)

Stephen Kakfwi
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

Manon Laporte
Présidente-directrice générale
Enviro-Accès
Sherbrooke (Québec)

Diane Frances Malley
Présidente
PDK Projects Inc.
Nanaimo (Colombie-Britannique)

Dee Marcoux
Gibsons (Colombie-Britannique)

Audrey McLaughlin
Whitehorse (Yukon)

Patrice Merrin Best
Présidente-directrice générale
Luscar Limited
Edmonton (Alberta)

Alfred Pilon
Secrétaire général
Office franco-québécois pour la jeunesse
Montréal (Québec)

Darren Allan Riggs
Gérant du marketing et des ventes
Superior Sanitation Services Ltd.
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

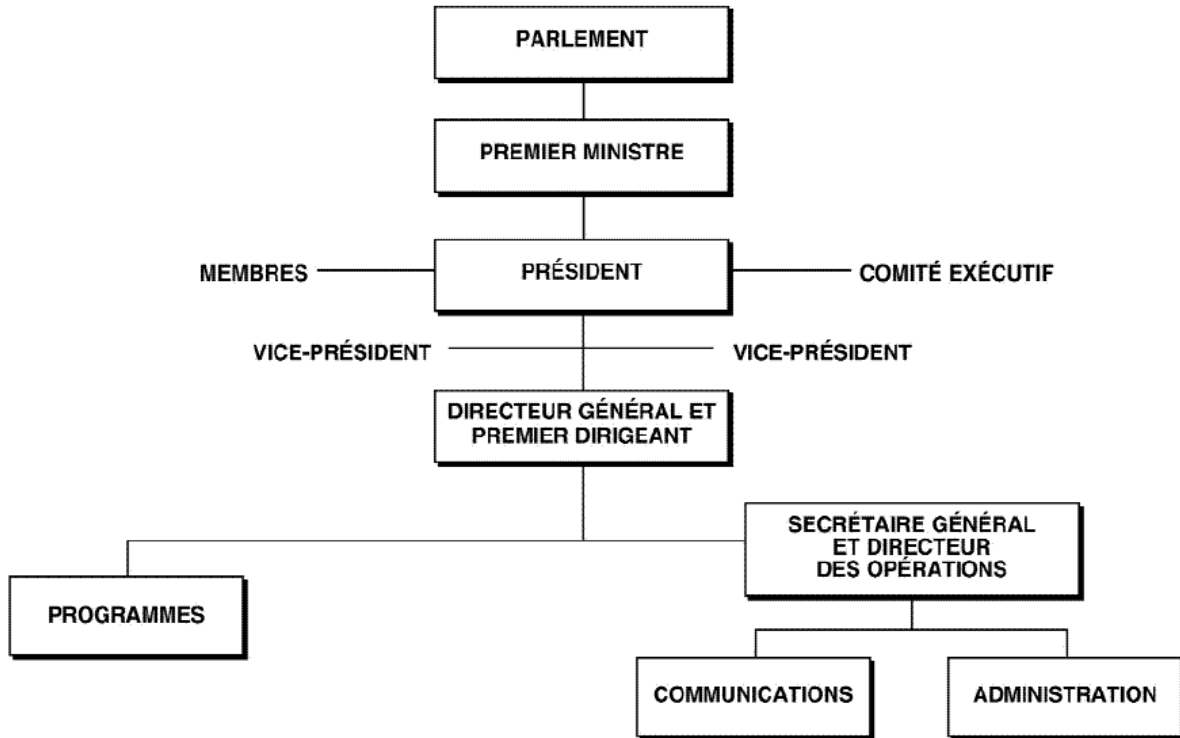
Qussai Samak
Conseiller syndical
Confédération des syndicats nationaux
Montréal (Québec)

Keith Stoodley
Vice-président
OceanTouch
Paradise (Terre-Neuve-et-Labrador)

Sheila Watt-Cloutier
Présidente
Conférence circumpolaire inuit
Iqaluit (Nunavut)

Organigramme de la TRNEE

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)



Personnes à contacter pour obtenir de plus amples renseignements

Première personne-ressource :

Sara Melamed
Chargée des projets spéciaux
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y3
Téléphone : (613) 995-7519
Courriel : melameds@trnee-trnee.ca

Deuxième personne-ressource :

Lisa Woodward
Directrice des opérations
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y3
Téléphone : (613) 947-4421
Courriel : woodwardl@trnee-trnee.ca

Personne-ressource au niveau du SMA :

M. Eugene Nyberg
Président et premier dirigeant par intérim
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y3
Téléphone : (613) 995-7581
Courriel : nybergg@trnee-trnee.ca